

# Effectifs en légère baisse, résultats aux examens en hausse

**Les effectifs scolaires et universitaires de l'Alsace se tassent un peu à la rentrée 2005.**

**L'accès des jeunes au niveau bac progresse, surtout par la voie générale et technologique.**

**La réussite des jeunes Alsaciens aux différents examens se situe désormais au-dessus des niveaux nationaux.**

quart de la population alsacienne. Comparés à la rentrée précédente, les effectifs connaissent une légère baisse de 0,68 %.

Les élèves du premier degré constituent la plus grande partie des effectifs avec 44 %. Viennent ensuite les élèves scolarisés dans le second degré avec 37 % et les étudiants avec 16 %. L'apprentissage, quant à lui, concerne 3 % des jeunes scolarisés.

plus de 1 900 élèves, et compte en 2005-2006, 183 000 jeunes. La diminution concerne principalement l'école préélémentaire (-2 000 élèves) et l'enseignement spécial (-600 élèves). Dans le même temps, les effectifs scolarisés dans l'élémentaire ont augmenté de près de 800 élèves. Après cinq années consécutives de hausse modérée, la part du privé augmente encore légèrement cette année, pour atteindre près de 5,4 % du total des effectifs scolarisés dans le premier degré.

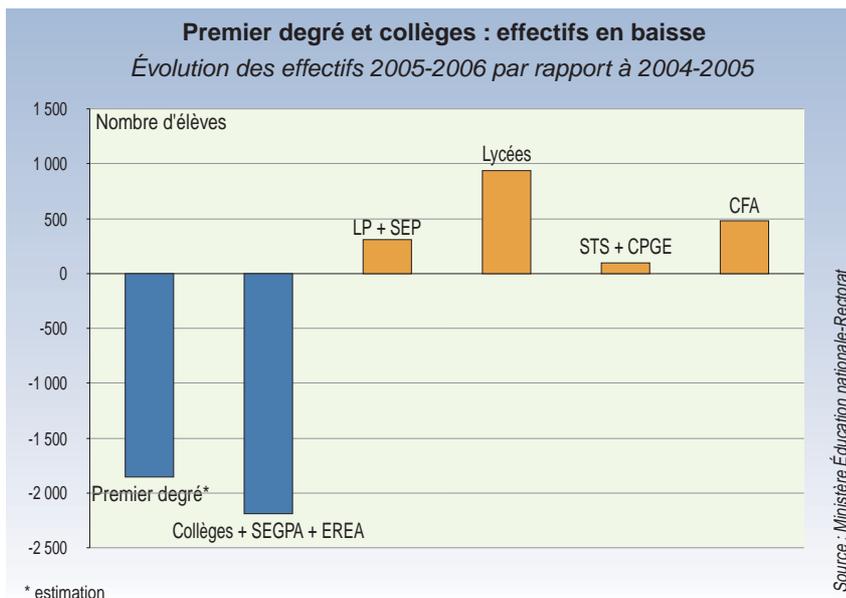
## Une baisse attendue dans le premier degré

L'Alsace compte, à la rentrée 2005, un peu plus de 414 100 élèves et étudiants, soit près d'un quart de la population alsacienne. Comparés à la rentrée précédente, les effectifs connaissent une légère baisse de 0,68 %.

Le nombre d'élèves scolarisés dans l'ensemble du premier degré, public et privé confondus, a baissé depuis la rentrée 2004 d'un peu

## Davantage d'élèves dans les lycées

Avec 153 300 élèves en 2005, le second degré, toutes formations des établissements publics et privés de l'Académie confondus (hors CFA et post-bac), scolarise lui aussi moins d'élèves que l'année passée (-0,6 %). Cette baisse est localisée dans les collèges qui voient encore cette année leurs effectifs diminuer en passant de près de 90 200 élèves en 2004 à un peu moins de 88 000 en 2005. Les lycées, quant à eux, enregistrent une nouvelle hausse de 900 élèves en un an et comptent en 2005 près de 41 200 élèves. Avec 20 600 lycéens scolarisés dans l'enseignement professionnel, celui-ci connaît une augmentation de 300 élèves.



### Une stabilité attendue dans le supérieur, pour la rentrée 2005

Après consolidation des effectifs estimés l'année passée, l'Alsace a compté à la rentrée 2004, 67 100 étudiants (chiffres définitifs, toutes formations et statuts confondus). Selon les premières estimations, ces effectifs globaux devraient se stabiliser à la rentrée 2005. Les effectifs de Sections de Techniciens Supérieurs et assimilés (y compris agricoles) devraient se maintenir à environ 6 200 élèves. Les étudiants en Classes Préparatoires aux Grandes Écoles, soit 2 150 élèves à la rentrée 2005, sont un peu plus nombreux que l'année précédente (+3,4 %) ; par contre, les formations universitaires (hors IUT et écoles d'ingénieurs) perdent un peu moins de 300 étudiants, pour atteindre 42 700 inscrits.

### L'apprentissage : une voie qui séduit de plus en plus

À la rentrée 2005, on dénombre en Alsace, 12 560 apprentis (hors CFA agricoles). Ce chiffre ne cesse d'augmenter depuis 2003 (+5,5 %) : si les formations de niveau V (CAP, BEP) enregistrent une baisse de leurs effectifs depuis 2003, celles de niveau IV (niveau bac) et plus enregistrent davantage d'inscriptions. L'augmentation est ainsi de 15,2 % pour le niveau IV, 34,1 % pour le niveau III et 14,4 % pour les niveaux I-II.

Ainsi, près de deux apprentis alsaciens sur trois suivent une formation de niveau V tandis qu'un

sur cinq suit une formation de niveau IV. Les formations de l'enseignement supérieur, quant à elles, représentent un peu plus d'un apprenti sur sept.

### Accès au niveau du bac : l'Alsace commence à combler son retard

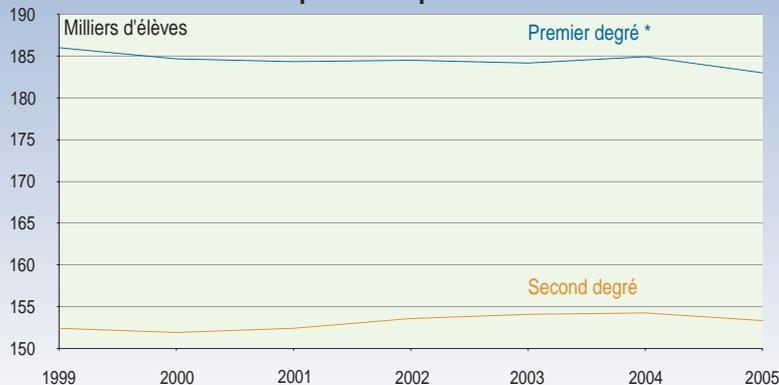
En 2004, 7 jeunes sur 100, scolarisés en premier cycle ou en début de CAP ou de BEP, sortent sans aucune qualification ; ceci représente une augmentation de 0,8 point par rapport à la rentrée 2003. Il faut cependant relativiser cette hausse dans la mesure où le recensement des élèves sortants du système éducatif est difficile et présente une marge d'erreur de l'ordre de 1 point. Le taux d'accès au niveau IV augmente fortement cette année (+2,3 points), permettant à l'Alsace de commencer à combler son retard : il s'établit à 66 % en 2005, contre 70 % au niveau national.

### Brevet, CAP, BEP : des résultats désormais supérieurs à la moyenne nationale

La réussite au brevet progresse par rapport à l'année passée et la tendance observée en 2004 se confirme cette année ; avec un taux de réussite de 79,6 %, l'Alsace se place désormais au-dessus de la moyenne nationale (79,1 %). Cette embellie se vérifie aussi pour les CAP et BEP. Ainsi, en CAP, l'Alsace, qui depuis quelques années se situait en dessous des résultats nationaux, connaît un taux de réussite de 77,5 %, soit 0,5 point de plus que le taux national. Comme l'année passée, les résultats au BEP sont supérieurs aux résultats nationaux (77,9 % contre 75,2 % pour la France entière).

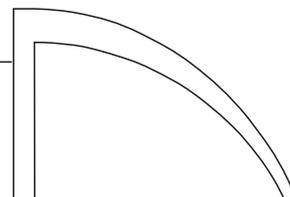
Cette année, le taux de réussite académique au baccalauréat général et technologique est en hausse de plus de 1 point : 86,9 % contre 85,8 % en 2004, alors que le taux national est resté quasiment stable à 79,9 %. Cette hausse est due au

Évolution des effectifs des premier et second degrés, publics et privés



\* estimation depuis 1999

Source : Ministère Éducation nationale-Rectorat



taux de réussite au baccalauréat général très élevé cette année, culminant à 88,5 % (soit +1,7 point par rapport à 2004) contre 84,1 % pour la France; le taux de réussite au bac technologique s'étant lui, stabilisé à près de 83,8 %, ce qui représente un écart en faveur de l'Alsace de 7,6 points avec le taux national. Enfin, la réussite au bac professionnel en Alsace est en baisse avec un taux de réussite de 78,6 % (-2 points environ par rapport à l'année dernière). Cette baisse est cependant moins forte, comparée à celle enregistrée à l'échelle de la France (-2,2 points), permettant à l'Alsace

de rester très au-dessus du niveau national (74,7 % en 2005).

Depuis 2002, le taux de réussite au BTS reste supérieur à la moyenne nationale. La session 2005 le confirme encore avec une différence de 0,4 point en faveur de l'Alsace : 65,4 % contre 65 % pour la France entière.

**Note :** Tous les chiffres nationaux cités dans cet article correspondent à la France métropolitaine et aux DOM.

■  
**Fabrice DANIELOU**  
**Anne-Sophie MOREL**  
Rectorat

#### Effectifs à la rentrée scolaire 2005-2006

Éducation nationale (public et privé).	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Académie
Préélémentaire*	40 712	27 630	68 342
Élémentaire*	65 973	47 078	113 051
Spécialisé*	1 072	554	1 626
<b>Total premier degré*</b>	<b>107 757</b>	<b>75 262</b>	<b>183 019</b>
Collèges	51 533	36 429	87 962
Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) + Établissements Régionaux d'Enseignement Adapté (EREA)	2 252	1 334	3 586
Lycées professionnels + Sections d'Enseignement Professionnel des LPO**	11 520	9 087	20 607
Lycées (hors post-bac)	24 399	16 775	41 174
<b>Total second degré</b>	<b>89 704</b>	<b>63 625</b>	<b>153 329</b>
<b>Centres de Formation d'Apprentis (CFA) (1)</b>	<b>7 228</b>	<b>5 332</b>	<b>12 560</b>
Sections de Techniciens Supérieurs (STS) et assimilés (2)	4 423	1 791	6 214
Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE)	1 721	427	2 148
Universités (hors IUT et écoles d'ingénieurs)	37 621	5 061	42 682
IUT (Instituts Universitaires de Technologie)	1 912	1 975	3 887
IUFM (Instituts Universitaires de Formation des Maîtres) (3)	2 211	478	2 689
Écoles d'ingénieurs (universitaires ou non)	2 062	495	2 557
Autres formations*	5 268	1 506	6 774
<b>Total Enseignement supérieur</b>	<b>55 218</b>	<b>11 733</b>	<b>66 951</b>
<b>Total général (4)</b>	<b>258 965</b>	<b>155 138</b>	<b>414 103</b>

\* estimations    \*\* LPO : Lycées polyvalents  
 (1) CFA gérés par les LP ou universités/IUT + CFA privés (ENQ 51)  
 (2) y compris estimation pour les BTS agricoles  
 (3) IUFM 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> années  
 (4) sans double compte des élèves de CFA de l'enseignement supérieur

Sources : Base Élève Académique (BEA) et Ministère Éducation nationale